

Une heure de main-d'œuvre coûte 27 euros en moyenne dans l'UE-28 en 2017

Le coût horaire du travail¹, considéré comme une variable explicative importante de l'emploi et de la compétitivité, est aussi une assiette majeure du financement de la protection sociale.

En 2017, le coût horaire du travail s'élève à 27 euros en moyenne dans l'UE-28 (*graphique 1*) mais il varie fortement d'un pays à l'autre. Il est nettement inférieur à la moyenne dans tous les pays entrés dans l'Union européenne à partir de 2004, et il lui est supérieur dans les pays de l'UE-15, à l'exception du Portugal, de la Grèce, de l'Espagne et du Royaume-Uni. La France fait partie des cinq pays ayant le coût du travail horaire moyen le plus élevé (36 euros) dans l'UE-28. L'écart entre la France et l'Allemagne se réduit en 2017 (écart de 5,5 % contre 7 % en 2016).

Les cotisations sociales et autres coûts à la charge des employeurs varient aussi beaucoup d'un pays à l'autre. Ils représentent près d'un quart (24 %) du coût total du travail salarié dans l'UE-28, contre un tiers en France, où le financement de la protection sociale repose davantage sur les cotisations sociales que dans les autres pays. La part des cotisations sociales supportées par les employeurs ne semble pas corrélée avec le coût total du travail au sein de l'UE-15, ce qui pourrait s'expliquer par un certain ajustement du niveau des salaires indépendamment du mode de financement de la protection sociale.

La croissance du coût horaire ralentit en France et accélère en Allemagne

En France, le coût du travail croît en moyenne de 1 % par an en euros courants entre 2012 et 2017, soit plus faiblement qu'en moyenne dans l'UE-15 et l'UE-28 (*graphique 2*). La mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en 2013, en sus des allègements généraux, puis son renforcement en 2014 se traduisent par une baisse importante des cotisations sociales patronales, qui permet de contrebalancer en partie la croissance des salaires bruts durant la période.

En Allemagne, à partir de 2003, une forte modération salariale fait suite aux réformes *Hartz*. Alors que le taux de chômage est inférieur à 6 % depuis 2011, les négociations salariales ont pu conduire à des hausses de

salaires plus importantes au cours de la période récente.

À l'inverse, en Espagne, dans un contexte de fort chômage, les accords entre partenaires sociaux favorisent à partir de 2010 une modération salariale, notamment par l'abandon de l'indexation des salaires sur l'inflation. Les entreprises ont également pu bénéficier, à partir de 2012, de réductions importantes des cotisations de Sécurité sociale conditionnées à l'embauche de certains publics (jeunes, chômeurs).

Entre 2000 et 2016, les évolutions relatives des six pays considérés ici sont peu modifiées, une fois prises en compte les évolutions de la productivité du travail (HCFiPS, 2017) à l'aide du coût salarial unitaire². Avant la crise de 2008, une faible évolution de la productivité en Italie s'ajoute au dynamisme du coût horaire du travail, ce qui se traduit par une hausse importante du coût salarial unitaire. À l'inverse, en Espagne, le fait que, pendant la crise, d'importantes destructions d'emploi ont été concentrées sur des secteurs moins productifs (construction, immobilier) aurait permis des gains de productivité. Associé à la modération salariale, cela aurait induit une diminution du coût salarial unitaire.

La part des cotisations sociales patronales dans le financement de la protection sociale diminue partout sauf au Royaume-Uni

Entre 2008 et 2016, comme sur plus longue période (voir fiche 26), la part des cotisations sociales dans le financement de la protection sociale diminue dans la plupart des pays considérés au profit d'autres recettes, en particulier en Italie et en Espagne. La diminution de la part des cotisations sociales supportées par les employeurs est la plus prononcée (*graphique 3*). Cette tendance peut refléter la volonté des États de contenir le poids des contributions sociales dans le coût du travail, afin de préserver la compétitivité-coût ou de soutenir l'emploi. En France, les évaluations des allègements de charges sociales ont mis en évidence un impact positif mais modéré sur la création d'emploi (Brun-Schammé *et al.*, 2017). Cet impact doit toutefois être comparé aux effets des modes de financement alternatifs de la protection sociale utilisés en Europe (impôt sur le revenu, sur le capital, TVA) à la fois en matière de compétitivité, d'emploi et de redistribution.

1. Le coût de la main-d'œuvre comprend les salaires et traitements bruts, les cotisations sociales à la charge des employeurs, les frais de formation professionnelle, les autres dépenses (frais de recrutement...) et les taxes sur les salaires, déductions faites des subventions perçues. Il est mesuré par des enquêtes européennes menées tous les quatre ans, complétées après 2012 par les indices trimestriels du coût de la main-d'œuvre. Ceux-ci sont mesurés selon les pays à l'aide de sources de nature variée.

2. Le coût salarial unitaire mesure le coût salarial par unité de valeur ajoutée produite.

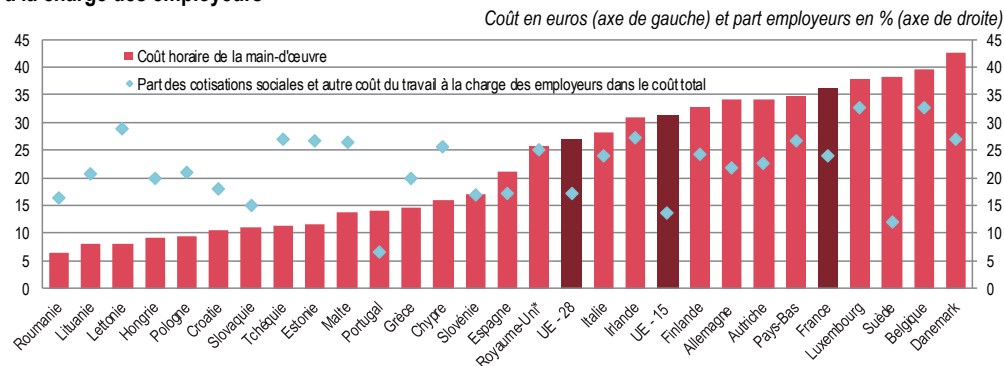
Pour en savoir plus

> Borey, G., Coudin, E., Luciani, A. (2015). Une comparaison du coût de la main-d'œuvre en Europe : quelle évolution depuis la crise ? Dans J.-L. Tavernier (dir.), *Les entreprises en France* (éd 2015, p. 53-67). Paris, France : Insee, coll. Insee Références.

> Brun-Schammé, A., Desplat, R., Naboulet, A. (2017, juillet). *Les exonérations générales de cotisations*. Rapport du Comité de suivi des aides publiques aux entreprises et des engagements. Paris, France : France Stratégie.

> HCFiPS (2017, janvier). État des lieux actualisé du financement de la protection sociale.

Graphique 1 Coût horaire moyen de la main-d'œuvre en 2017 et part des cotisations sociales à la charge des employeurs

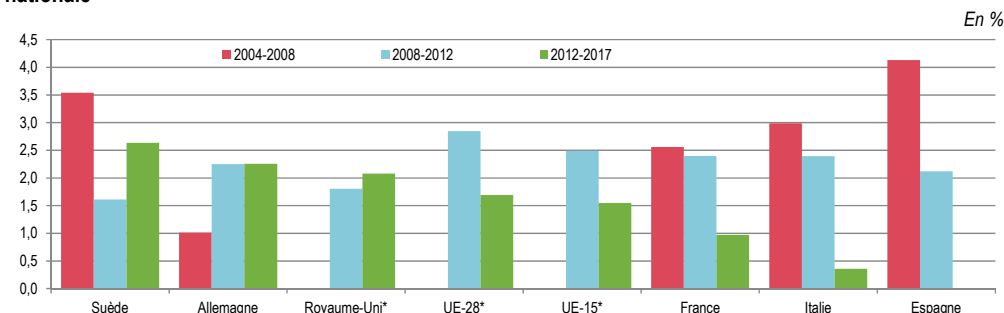


* Pour le Royaume-Uni, le nombre d'heures travaillées est renseigné à partir des déclarations des employés. Cela conduit à un coût horaire affiché relativement plus bas comparé aux autres pays de l'UE qui s'appuient sur une interrogation des employeurs.

Champ > Entreprises de 10 salariés ou plus ; industrie, construction et services (sauf l'administration publique, la défense et la sécurité sociale obligatoire), hors agriculture.

Sources > Eurostat, Enquêtes européennes sur le coût de la main-d'œuvre et indices trimestriels du coût de la main-d'œuvre.

Graphique 2 Taux de croissance annuel moyen du coût horaire de la main-d'œuvre en monnaie nationale



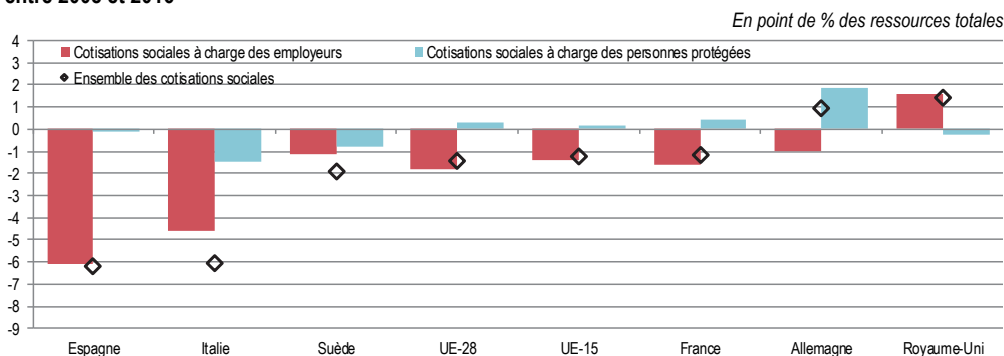
* Évolution 2004-2008 non disponible.

Notes > Les évolutions du taux de change ont un impact sensible sur les coûts du travail exprimés en euros pour les pays n'ayant pas adopté la monnaie unique (ici, Royaume-Uni et Suède). Par exemple, entre 2012 et 2017, le coût du travail en Suède en euros n'augmente que de +0,6 % par an, contre +2,6 % par an en moyenne en monnaie nationale (dépréciation de la couronne suédoise par rapport à l'euro durant la période). Le taux de change est un élément de la compétitivité des pays, mais il n'a pas directement d'incidence sur la structure de financement de la protection sociale ; c'est pourquoi les coûts reportés ici sont exprimés en monnaie nationale.

Champ > Entreprises de 10 salariés ou plus ; industrie, construction et services (sauf l'administration publique, la défense et la sécurité sociale obligatoire), hors agriculture.

Sources > Eurostat, Enquêtes européennes sur le coût de la main-d'œuvre et indices trimestriels du coût de la main-d'œuvre.

Graphique 3 Évolution de la part des cotisations sociales dans les ressources de la protection sociale entre 2008 et 2016



Source > Eurostat, Sespros.